



www.stephabdallahiltis.fr



DU *DHIKR* DANS LE *NASUT*

بسم الله الرحمن الرحيم

Le *Dhikr* ne se peut pratiquer que dans le *Nasut*, qui correspond à l'état d'éveil total et de pleine conscience.

Et même, le *Nasut* n'a été créé qu'à cette fin : évoquer ALLAH ﷻ en conscience.

Car c'est à partir de cette évocation éveillée que l'esprit peut s'élever et traverser tous les mondes intermédiaires jusqu'aux Domaines Divins : le *Dhikr* éveillé est le déclencheur de l'élévation spirituelle.

Et à force de pratiquer le *Dhikr* en état d'éveil, on finit par le pratiquer mécaniquement dans les états d'inconscience — ce qui n'est jamais que le but final : évoquer ALLAH ﷻ dans tous les états, de manière automatique : à terme, l'esprit ne doit plus être occupé qu'à ça, en tous lieux, en tous temps, en toutes occasions, et dans tous les états possibles et imaginables.

Et tant que les états d'inconscience mènent à autre chose qu'à l'évocation d'ALLAH ﷻ, c'est qu'on ne pratique pas vraiment le *Dhikr*.

Mais pour en arriver là, il faut déjà pouvoir le pratiquer en état d'éveil, de manière forcée, avec la langue — et ça ne s'initie que par l'intermédiaire du *Murshid* dont c'est la vocation.

Ainsi, le premier niveau de *Dhikr* est celui qui se pratique avec la langue et/ou en comptant sur les doigts : le corps participe et est pleinement éveillé, et l'éveil total se caractérise par le sens de la vision, *Al-Basar* : dès que les yeux sont ouverts et que le sens de la vue est actif, on est techniquement éveillé ; le *Dhikr* plus approfondi, ou second niveau de *Dhikr*, se pratique quant-à lui en fermant les yeux, c'est-à-dire en occultant *Al-Basar*, auquel va progressivement se substituer *Al-Basira* au fur et à mesure que l'esprit va s'élever, au-delà du *Nasut*, dans le *Malakut*, le *Jabarut*, et encore au-delà dans Les Domaines Divins ; à terme, l'esprit éteint qui aura atteint la station de la permanence (*Al-Baqa*) dans Les Domaines Divins, n'aura plus besoin de pratiquer le *Dhikr* dans le *Nasut*, il SERA le *Dhikr*, il sera Ce Qu'il évoque dans L'Unicité (*At-Tawhid*) : car, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le *Dhikr* éveillé, en conscience (forcé), est la pratique des oublieux, des *Ghafilun*, qui leur sert justement à compenser leur état d'oubli ; mais vu que le *Dunya* est la station de l'oubli et du voilement, il



www.stephabdallahiltis.fr





www.stephabdallahiltis.fr



implique nécessairement un *Dhikr* compensateur : ainsi doit-on s'y attacher à pratiquer un *Dhikr* de retour, de jonction, de réunification — et c'est là le cheminement (*As-Suluk*) dans la voie initiatique du *Murshid* (dans la *Tariqa*) ; car à ce stade le *Dhikr* n'est pas naturel : il n'est pas inhérent, intrinsèque, mais « extérieur/externe », détaché de l'esprit qui doit s'y efforcer — se forcer à le pratiquer.

C'est ainsi que, dans le *Nasut*, il y a ceux qui « font » le *Dhikr* (ou qui DOIVENT le faire : les *Ghafilun*, les voilés) ; et il y a ceux qui SONT le *Dhikr*, que « fait » le *Dhikr* (les Permanents en ALLAH ﷻ) ; mais l'un dans l'autre, tout part du *Nasut*, du *Dunya*, qui est le stade de l'oubli matériel où on doit pratiquer un rappel matériel pour compenser cet oubli incontournable, inévitable.

Et quand on dit « *Dhikr* », et qu'on affirme qu'il ne se peut pratiquer que dans le *Nasut*, on entend bien cette pratique forcée compensatrice, cet effort à produire — ce *Jihad* pour revenir à l'état de *Fitra* originel ; et c'est ainsi que le monde matériel est la dimension de l'effort, par le voilement et l'oubli qu'il implique : en d'autres termes, il ne nous fait oublier que pour nous obliger à produire l'effort du rappel (mais une fois amorcée la pompe du rappel, une fois la permanence atteinte, l'effet d'oubli du *Dunya* s'inverse, et tout nous y rappelle invariablement ALLAH ﷻ avec insistance, de manière irrépressible.)

Le 12 *Rabī' ath-Thānī* / 4 octobre 2025

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah Iltis / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.



www.stephabdallahiltis.fr

